

07 fév 2014 -19:23

Appartient à Conseil des ministres du 7 février 2014

## Adaptation technique des enveloppes de personnel 2014 et 2015 des SPF et SPP

Les enveloppes de personnel des services publics fédéraux et de programmation pour 2014 et 2015 sont adaptées. Il s'agit de corriger les crédits repris dans la circulaire "Information relative aux enveloppes de personnel 2014 et 2015 et aux plans de personnel 2014".

Les charges sont recalculées sans l'indexation qui avait été budgétisée mais qui n'interviendra pas au moment initialement estimé et avec, entre autres, la création du Centre pour la Cybersécurité Belgique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à  
la Fonction publique et à la Modernisation des Services  
publics  
Rue Royale 180  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 209 33  
<http://bogaert.belgium.be>